

The background of the slide features a pattern of stylized autumn leaves in various shades of orange and brown, creating a textured, layered effect.

LA PLANIFICATION LIEE A LA GRIPPE

GENESE DE LA PROBLEMATIQUE GRIPPALE

Depuis 2005: Apparition de la grippe aviaire (H5 N1), premières mesures.

2009: Apparition de la grippe A H1N1, et mise en place des procédures actuelles.

1) ORGANISATION NATIONALE

- Plan national de lutte contre les pandémies:
- Fixe les missions des SDIS.
- Impose la mise en place d'un plan de continuité d'activité.

2) Les missions du SDIS.

- Missions habituelles de secours et d'urgence...
- Transport des cas graves en complément de moyens des SMUR, suite à la régulation du C 15.

2) Les missions du SDIS.

Gestion des personnes atteintes:

- Maintien à domicile pour soins.
- Cas graves transportés par:
 - Les SMUR.
 - Les ambulanciers privés.
 - Les SDIS. Si moyens pré cités saturés, et si perturbation a l'ordre public.

2) Les missions du SDIS.

Pour assurer ses missions, deux plans ont été rédigés:

- Le plan d'organisation face à une pandémie.
- Le plan de continuité d'activité.

3) Plan d'organisation face à une pandémie:

Découpé en différentes phases:

1) Situations relatives à la maladie animale:

- Phase A.
- Phase B.
- Phase C.

2) Situations relatives à la maladie humaine:

- Phase D
- Phase E.

3) Plan d'organisation face à une pandémie:

Les missions prioritaires du SDIS:

- **INCENDIE:** Toutes missions.
- **SAP:** AVP, accidents de personnes, prompt secours, personnes malades à domicile après régulation, autres opérations après régulation...
- **DIV:** Opérations relatives à la PBE...
- **RTN:** Opérations relatives aux risques technologiques et naturels...

3) Plan d'organisation face à une pandémie:

Missions complémentaires:

- Augmentation du nombre d'appels vers les centres de traitement des alertes.
- Augmentation du nombre d'opérations de secours à personnes.

3) Plan d'organisation face à une pandémie:

- Plan déclenché par le DDSIS.
- Les mesures prévues feront l'objet d'une adaptation progressive à l'évolution de la réalité de la situation.
- Création d'une cellule pandémie

3) Plan d'organisation face à une pandémie:

La cellule pandémie est composée de:

- Un cadre sapeur pompier.
- Un représentant du SSSM.
- Un chef de salle.
- Opérateurs radio.
- Un personnel administratif.

3) Plan d'organisation face à une pandémie:

Rôle de la cellule pandémie:

- **Prévision et évaluation.**
- **Veille à l'application des consignes.**
- **Analyse des risques et des interventions.**
- **Organisation et mise en place des moyens spécifiques.**
- **Collecte les fiches de suivi des personnels en contact.**
- **Relation avec les autorités sanitaires.**

3) Plan d'organisation face à une pandémie:

Le point essentiel de nos missions dans ce contexte est:

Le SUIVI DES PERSONNELS engagés sur les interventions.

3) Plan d'organisation face à une pandémie:

La protection des intervenants:

- 3 niveaux d'expositions:
 - 1) DIV / INC / Contact administratif.
 - 2) SAP sans signe grippal.
 - 3) SAP dans le cas d'une personne déclarée ou suspecte...

3) Plan d'organisation face à une pandémie:

Niveau de protection 1:

- Port de masque anti-projections (chirurgical)

Niveau de protection 2:

- Port de gants (type VSAV), de masque FFP2, de lunettes de protection et de masque anti-projections pour le patient.

Niveau de protection 3:

- Idem niveau 2 + engagement minimal + protection citoyenne (masque chirurgical)

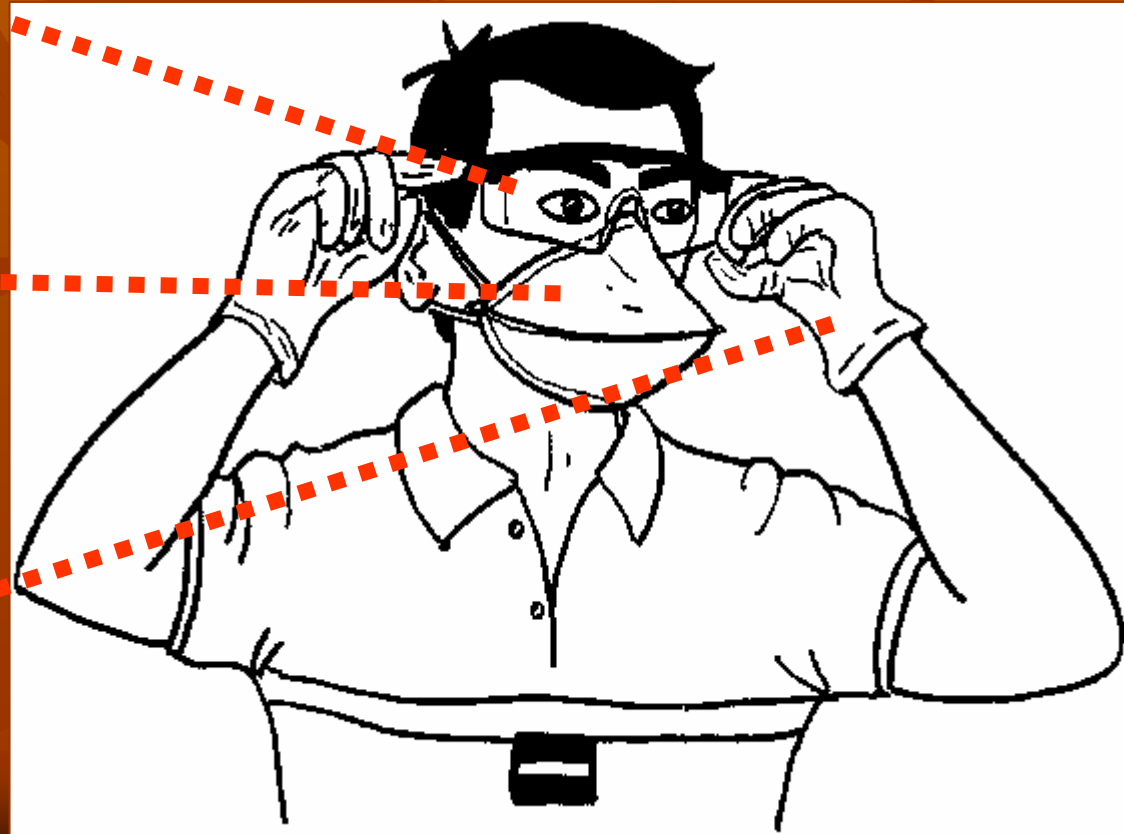
3) Plan d'organisation face à une pandémie:

PROTECTION DE NIVEAU 2

Lunettes de protection

Masque FFP 2

Gants jetables



3) Plan d'organisation face à une pandémie:

- Le masque FFP2: est un élément filtrant **destiné aux intervenants.**
- Le masque anti-projections, dit chirurgical, est **destiné aux victimes** afin d'éviter que ces dernières ne projettent des aérosols infectés sur les intervenants.
- Ce masque est également destiné aux contacts administratifs ainsi qu'aux contacts jusqu'au niveau 1 d'exposition en interventions.

3) Plan d'organisation face à une pandémie:

Après l'intervention:

- Désinfection, décontamination conforme aux protocoles spécifiques en vigueur.
- Relevé de l'exposition.
- Transmission d'une copie de la fiche de suivi du personnel à la cellule pandémie.

3) Plan d'organisation face à une pandémie:

Les EPI:

- Les équipements de protection individuels seront distribués selon le circuit habituel.
(Pharmacie du SDIS à Vailhauquès)

4) Plan de continuité et d'activité:

- Objectif: Maintien de la capacité opérationnelle, administrative et technique du SDIS de l'Hérault.
- Fixe par service et par niveau hiérarchique, les missions essentielles dans chaque phase (D et E)

4) Plan de continuité et d'activité:

A l'état major, sont considérés comme vitales,
les missions suivantes:

- Paye.
- Restauration.
- Commandes.
- Gestion opérationnelle.
- Etc....

4) Plan de continuité et d'activité:

Dans les groupements: (assistés par les zones et CSP) sont considérées comme vitales les missions suivantes:

- Gestion des ressources humaines au plan opérationnel.
- **Rôle:** Déceler et anticiper les éventuelles carences.

Dans les CIS:

- Réaliser les opérations de secours.

4) Plan de continuité et d'activité:

PRINCIPES DE VACCINATION:

- La DSC a recensé les effectifs à vacciner.
- Personnel concerné: Tous personnels du SDIS.
- C'est une action non obligatoire.
- Qui se déroulera en trois vagues.
- Les vaccinations se feront dans les centres.

4) Plan de continuité et d'activité:

VAGUE 1:

- 70% des effectifs opérationnels (SPP / SPV)
- Personnels du SSSM.
- 1/3 des personnels administratifs et techniques.

VAGUES 2 et 3:

- Moitié des effectifs restants à tour de rôle.

CONCLUSION

- La protection la plus efficace des personnels est le plus strict respect des consignes élémentaires d'hygiène.
- La seule protection (outre la rigueur de l'hygiène) sur les lieux de travail sera le port d'un masque anti-projections (de type *chirurgical*)